

Conseil municipal des jeunes

Dans la dernière « Infos Village », nous vous avons fait part de la possibilité de mettre en place un conseil municipal des jeunes. La mise en place d'un tel projet a pour objectif de permettre à chaque enfant de s'exprimer librement au sein de notre commune. Nous souhaitons que les jeunes puissent nous apporter leur vision des besoins du village et créer un espace de dialogue entre eux et les adultes.

Pour se faire, il convient de rassembler suffisamment de jeunes motivés.

Afin d'évaluer si un tel projet est envisageable, merci de retourner le coupon réponse qui vous a été transmis le mois dernier. N'hésitez pas à venir en mairie, si vous avez des questions ou si vous souhaitez plus d'informations. M. Le Maire et M. Marcq se tiennent à votre disposition.

Inscriptions sur les listes électorales avant le 30 septembre 2015

Compte tenu des prochaines élections régionales qui auront lieu en décembre prochain, une loi vient d'être votée afin de permettre la réouverture des délais d'inscription sur les listes électorales pour l'année 2015 en revenant de façon exceptionnelle sur le principe de révision annuelle des listes électorales prévu par le code électoral. Le texte prévoit une révision supplémentaire prenant en compte les demandes d'inscription déposées jusqu'au 30 septembre 2015.

Sans cette réouverture, les élections régionales de décembre 2015 auraient été organisées sur la base de la liste électorale arrêtée le 28 février 2015, elle-même établie sur les demandes d'inscription déposées au plus tard le 31 décembre 2014, soit près d'un an avant les élections.

N'hésitez pas à passer dès à présent en Mairie pour réaliser les démarches nécessaires.

Résultat du jeu du Mignon

281 ballons ont été nécessaires pour la réalisation du Mignon qui a défilé dans les rues du village lors de la fête du Mont Carmel. Deux personnes ont estimé à 280 le nombre de ballons. Après tirage au sort, c'est Nadine Dereux qui a emporté le lot mis en jeux. Bravo à elle ! Merci à l'APE, à l'équipe du centre aéré et aux enfants qui ont participé au montage de ce char et rendez vous l'année prochaine !

Toute l'équipe municipale vous

souhaite un très agréable été !



Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et jusqu'au 25 août, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr

La commission infos
IPNS



Mairie d'Estrées

TEL : 03 27 89 61 21

mairie-estrees@wanadoo.fr



Août 2015

Ball-trap

L'Amicale des tireurs de la sensée organise son ball-trap annuel au stade les **15 et 16 Août de 10h à 19h** pour les 2 jours.

Au programme : tir à la perdrix et concours confirmés.

Repas sur place (barbecue et frites maison)

Que vous soyez tireur ou pas, venez leur rendre visite, ils seront ravis de vous accueillir et mieux vous servir le cas échéant.

Tickets de cantine

La vente des tickets de cantine reprendra le **samedi 29 août** puis tous les mardis, jeudis et vendredis de 16h15 à 17h00 et les samedis des semaines impaires de 9h45 à 11h45. Le paiement par chèque devra être libellé à l'ordre du Trésor Public.

Le prix du ticket reste inchangé. La vente se fait par carnet de 10 tickets au prix de 36€.

Rentrée des classes

La rentrée des classes à l'école Thérèse Gras aura lieu le **mardi 1^{er} septembre à 8h30 (accueil des enfants dès 8h20)**. Il n'y aura pas de garderie le matin du jour de la rentrée.

Si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants à la cantine et / ou à la garderie du soir pour le 1^{er} jour d'école, pensez à en informer la mairie dès à présent et jusqu'au samedi 29 août.

La réforme des rythmes scolaires étant appliquée dans notre école, nous vous rappelons que les enfants non-inscrits aux activités doivent être récupérés à 15h15. Les autres sortent à 16h30 comme auparavant. **Les TAP reprendront dès le premier jour d'école, le mardi 1^{er} septembre. Pour les personnes qui ne l'ont pas encore fait, il est encore possible de déposer votre inscription en Mairie.**

Enfin, nous vous rappelons que la cantine est assurée les lundi, mardi, jeudi et vendredi midi. Le mercredi, une garderie est mise en place jusque 13 h avec possibilité d'amener un repas froid sous la responsabilité des parents.

Reprise des cours de l'association « Tous en Forme » : A vos agendas !

L'association vous informe qu'elle reprendra ses cours de :

- Gymnastique à partir du jeudi 10 Septembre 2015
- Stretching Postural dès le vendredi 11 Septembre 2015

Renseignements au 03 27 89 78 99

Pratique

La mairie sera ouverte le samedi 29 août de 9h45 à 11h45.

Agenda

Jeudi 30 juillet à 18 h :

Fête de fin du centre de loisirs à la salle André Cauchy

Mercredi 5 août :

Ramassage des verres

Samedi 15 et dimanche 16 août :

Ball-trap organisé par les tireurs de la Sensée.

Mardi 1^{er} septembre :

Rentrée des classes

Campagne de recensement

Le Centre du service national (CSN) de Lille lance une nouvelle campagne de promotion du recensement, deuxième étape du Parcours citoyen. Le recensement en mairie de tous les garçons et filles entre 16 ans et 16 ans et trois mois est une étape nécessaire pour l'inscription sur les listes électorales et la participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Afin de renforcer l'accompagnement des 780 000 jeunes qui effectuent chaque année leur Journée défense et citoyenneté (JDC), la direction du service national du ministère de la Défense lance une toute nouvelle application pour Smartphone qui facilite leurs démarches et leur donne des informations utiles relatives à cette journée. Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android, l'application propose de nombreuses fonctionnalités.

Les jeunes convoqués en JDC peuvent désormais :

- Géo-localiser leur site de JDC via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet ;
- Retrouver toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement (adresse, horaires, pièces à fournir, programme de la journée...);
- Prendre contact plus facilement avec les centres du service national dont ils relèvent, afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...);
- Obtenir plus d'informations sur les opportunités de carrières au sein des armées et de la gendarmerie, sur le service civique ou les missions locales.

Plus d'informations sur le lien suivant : www.defense.gouv.fr/jdc

JDC
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Respect du voisinage

Nous vous rappelons qu'afin de respecter le calme et le repos dominical de votre voisinage, il est conseillé d'éviter de tondre et de tailler les haies le dimanche. Si toutefois vous devez jardiner le dimanche en utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour vos voisins en raison de leur intensité sonore, il est préférable de le faire entre 10h et midi.

Nous vous rappelons que les feux de jardins sont à éviter. D'autres moyens plus écologiques permettent de recycler vos déchets et de limiter les nuisances vis-à-vis de vos voisins.



Merci pour vos voisins !!

Informations de la CAF

Aide au logement étudiant à 100 % sur caf.fr

Les demandes d'aide au logement se font uniquement sur caf.fr. Il n'y a plus de demandes papier.

Consultez la page facebook « [caf-logement étudiants](https://www.facebook.com/caf-logement-étudiants) », pour :

- une aide à la déclaration en ligne,
- des réponses pratiques à vos questions,
- des conseils et des bons plans logement,
- Des post régulièrement publiés.

Important :

- les ressources des parents ainsi que la bourse sur critères sociaux ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'aide au logement,
- la demande d'aide au logement doit être faite dès l'entrée dans le logement. Aucun rappel ne sera fait !
- L'aide au logement est versée à compter du deuxième mois d'occupation (ex : entrée dans le logement en septembre, droit ouvert en octobre, versement de l'AL en novembre).

Pour gagner du temps, munissez-vous :

- de l'adresse complète de votre nouveau logement,
- d'un relevé d'identité bancaire à votre nom,
- du nom et de l'adresse de votre propriétaire,
- du montant du loyer et des charges locatives,
- du montant de vos ressources 2013 ou du montant de votre bourse de recherche.

A savoir : l'attribution de l'aide au logement peut influencer sur le montant des prestations de la famille.

Contact : catherine.bourdain@caf-nord.cnafmail.fr - Tél : 03.20.99.48.70 / 06.16.79.10.39

Depuis le 26 juin 2015, la CAF de Douai ne vous accueille que sur rendez-vous.

Pour rencontrer un technicien Caf, les allocataires doivent obligatoirement prendre rendez-vous sur caf.fr, rubrique "Ma Caf".

Comment prendre rendez-vous ?

- En se connectant au site internet caf.fr, rubrique "Ma Caf".
- Sélectionner le jour et l'heure souhaités de votre rendez-vous selon les disponibilités affichées.

Mairie – horaires d'été

En raison des congés annuels, les horaires de la mairie sont modifiés jusqu'au **vendredi 28 août inclus**.

Pendant cette période, la **mairie sera fermée les samedis** et ouverte le :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h45 à 11h45, de 13h30 à 16h30
- mercredi : de 9h45 à 11h45

La mairie sera ouverte le samedi 29 août de 9h45 à 11h45 puis à partir de septembre, tous les samedis des semaines impaires. Les horaires d'ouverture habituels reprendront à partir du lundi 31 août de 9h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h45 à 11h45 et le samedi (semaines impaires) de 9h45 à 11h45.

La vente des tickets de cantine reprendra le samedi 29 août 2015 pour la rentrée de septembre.

Permanence de l'assistante sociale

L'assistante sociale ne tiendra pas de permanence le jeudi 6 août.

En cas de besoin, contacter l'Unité Territoriale de Prévention au 03.59.73.32.00.